

Service historique de la Défense (SHD)

GR 28 P 14 1 - 18

*Ministère de la Défense nationale \ Service des menées antinationales \ Bureau des menées
antinationales 9*

BUREAU DES MENEES ANTINATIONALES DE LA 9E REGION MILITAIRE

1940 - 1942

Établi par Juliette Mercury, élève de l'École des chartes

sous la direction de Frédéric Quéguineur, chargé d'études documentaires principal
et Pierre Chancerel, conservateur du patrimoine

Vincennes

04/2019

**SERVICE HISTORIQUE
DE LA DÉFENSE**



Sommaire

PRESENTATION GENERALE DU FONDS.....	3
PRESENTATION DU PRODUCTEUR	5
REPertoire / INVENTAIRE.....	6
CHRONO COURRIER.....	6
DOSSIERS GENERAUX.....	6
DOSSIERS INDIVIDUELS	8

Présentation générale du fonds

Identification

Référence	GR 28 P 14 1 - 18
Intitulé	Bureau des menées antinationales de la 9e région militaire
Dates extrêmes globales	1940-1942
Niveau de description	Fonds
Importance matérielle	1,8 mètre

Contexte

Nom du producteur	Ministère de la Défense nationale \ Service des menées antinationales \ Bureau des menées antinationales 9
Historique de la conservation des documents	Ce fonds a été exploité par la Direction générale des études et recherches (DGER) et le Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE). La Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) en a été le dépositaire jusqu'à ce qu'elle le mette en dépôt au Service historique de l'armée de Terre (SHAT) à une date inconnue.
Modalités et date d'entrée	Versement de la DGSE.

Contenu et structure

Présentation du contenu	<p>Les documents présents dans ce fonds ont été produits ou reçus par les services spéciaux de Vichy de la 9^e région militaire surtout à Châteauroux, sur une période s'étalant de 1940 à 1942.</p> <p>En juin 1940, les services spéciaux français se replient vers le Sud. L'armistice autorisant le maintien des 2^e bureaux qui exploitent le renseignement, mais pas la recherche du renseignement contre l'Axe, le colonel Rivet projette d'organiser des services de renseignement camouflés. C'est ainsi que naissent, en juillet 1940, des réseaux clandestins rattachés officieusement aux 2^e bureaux de chaque armée. Ces services se maintiennent, et leurs noms évoluent : la section de centralisation du renseignement (SCR) devient service des menées antinationales (MA), et les BCR deviennent bureaux des menées antinationales (BMA). Ils doivent lutter contre l'espionnage, les sabotages, les propagandes de tous bords, l'activité communiste et gaulliste. Le service MA est admis par les commissions d'armistice, à condition que toute activité hostile aux intérêts des armées allemandes soit proscrite. Par là, la partie offensive du contre-espionnage est officiellement dissoute. Elle survit cependant en se dissimulant sous la couverture de la société des Travaux ruraux (TR). Organisés en une quinzaine de postes, et dirigés par Paul Paillole, les TR poursuivent la lutte contre les services spéciaux de l'Axe et centralisent les renseignements contre l'Axe.</p> <p>Il existe donc une double structure de contre-espionnage militaire, l'une camouflée, les TR, l'autre officielle, les BMA.</p> <p>Le présent fonds est composé de trois grands types de dossiers : le chrono courrier, qui se partage lui-même entre du chrono courrier arrivée et le chrono courrier des Travaux ruraux (TR)</p>
-------------------------	--

900 ; des dossiers généraux, et des dossiers individuels.

Les dossiers généraux portent sur des grandes thématiques, par exemple l'activité des agents allemands, des étrangers, des agents gaullistes ou anglais, les désertions au sein de l'armée allemande, la surveillance des personnes suspectes du point de vue national...

Les dossiers individuels quant à eux sont classés par affaire. Les affaires concernent en général un individu, parfois un événement, ou plus rarement un groupe d'individus (par exemple, les individus communistes au sein des PTT).

Tris, éliminations réalisées	Aucune élimination n'a été effectuée lors du classement de ce fonds.
Accroissements	Fonds clos.
Mode de classement	Classement thématique. Pour les dossiers individuels, le classement numérique d'origine a été conservé.

Conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès	Librement communicable
Conditions de reproduction et de réutilisation	Libre sauf papier abîmé
Langue et écriture des documents	Français, allemand

Sources complémentaires

Bibliographie	Sébastien Albertelli, Grégory Auda, Michel Blondan, Thomas Fontaine (dir.), Dans les archives secrètes de la Seconde Guerre Mondiale, Les Chemins de la Mémoire, numéro spécial, décembre 2015.
---------------	---

Indexation du fonds

Matières générales (champ contrôlé)	COLLABORATION / COMMUNISME / DÉSERTION / OCCUPATION / RENSEIGNEMENT / RÉSISTANCE / SABOTAGE / SERVICE SECRET
Noms de lieux (champ contrôlé)	CHÂTEAUROUX / INDRE / LOCHES / MONTMORILLON / SAINT-AMAND (CREUSE)
Nom d'évènement historique (champ contrôlé)	1939-1945 : DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Présentation du Producteur

Identification

Nom, division administrative, établissement, collectivité	Ministère de la Défense nationale \ Service des menées antinationales \ Bureau des menées antinationales 9
Autres dénominations	SMA \ BMA 9
Type d'entité	Unité organique
Catégorie des autorités	Service vers./Opex
Nature (privé ou public)	Public

Description générale

Dates existence producteur 1940-1942

Fonctions et activités

Le BMA 9 est le bureau des menées antinationales de la 9e Région Militaire, dont le siège se situe à Tours et dont les principales subdivisions se trouvent à Châteauroux, Loches, Saint-Amand et Montmorillon. L'officier des menées antinationales (MA), délégué à la région par le Bureau central, se tient en liaison étroite avec le 2e bureau de la région, travaille en collaboration étroite avec le commissaire de la surveillance du territoire, le commissaire spécial chef de secteur contre-espionnage et la police mobile et gendarmerie, dont il coordonne l'action. C'est à son niveau que se fait la collecte totale des renseignements MA. Enfin, il se tient en liaison avec les justices civiles et militaires et les services de contrôle des PTT. Il est secondé par les officiers MA des différents états-majors, corps et service de la région, dont il coordonne l'action et assure l'instruction.

Les différentes missions du bureau des menées antinationales consistent principalement : à lutter contre les agents de l'étranger, propagandistes, saboteurs, communistes et gaullistes ; à surveiller les menées antinationales sous toutes leurs formes et renseigner sur le moral des troupes et populations ; à surveiller les centres industriels ou points sensibles du territoire, surtout vers la ligne de démarcation ; à surveiller les suspects français et étrangers ; enfin, à assurer la collection totale des renseignements qui intéressent leurs activités.

Ainsi, loin de se cantonner à la protection de l'armée d'occupation, il a aussi une mission de surveillance du territoire et de l'activité politique des Français.

Répertoire / inventaire

GR 28 P 14 1 - 3 Chrono courrier.**1940-1942**

GR 28 P 14 1 Chrono courrier arrivée : notes de renseignements, notes, tracts, correspondance, notes manuscrites, copie d'écoute téléphonique, rapports de gendarmerie, compte rendu d'arrestation.

1940

GR 28 P 14 2 - 3 Chrono courrier Travaux Ruraux 900 : notes de renseignements, comptes rendus d'arrestation, rapport de gendarmerie, bulletins de recherches, procès-verbaux, demande d'arrestation, demande d'interrogatoire, fiche individuelle, , avis de recherches, arrêtés astreignant à résidence, relevés d'interception postale, instructions, compte rendu d'internement, rapports, fiche de renseignements, comptes rendus d'audience, contrat d'embauchage, comptes rendus d'activité aérienne, convocation, listes de communistes, formulaire, avis de cessation d'emploi, état de mutations, écoute téléphonique, ordre d'écrou.

1940-1942

GR 28 P 14 2 2 décembre 1940 - 2 janvier 1942.

GR 28 P 14 3 3 janvier 1942 - 7 novembre 1942.

GR 28 P 14 4 - 9 Dossiers généraux.**1940-1942**

GR 28 P 14 4 - 5 Activité des agents allemands, des germanophiles et de la 5^e colonne : notes, notes manuscrites, notes de renseignements, bulletins de renseignements, bulletins de recherches, rapports de gendarmerie, correspondance, fiche de document trouvé, relevés d'interception postale, avis de recherches, comptes rendus, opusculé, affiche de propagande, instructions, comptes rendus de renseignements, plan, notes de service, laissez-passer, bulletin d'informations, procès-verbaux de gendarmerie, inventaire, croquis, photographies, tracts, notice d'identification, coupures de presse, demande de sauf conduit, fiche individuelle d'étranger, fiche de suspect, ordre de route, note

d'information, comptes rendus d'arrestation, rapports, comptes rendus d'audience, relevés d'interception téléphonique, liste de suspects, bulletin de cessation de recherches, compte rendu de condamnation, arrêtés d'assignation à résidence, dessin, tissu, carte de visite.

1940-1942

GR 28 P 14 4 4 juin 1940 - 29 mai 1941.

GR 28 P 14 5 23 octobre 1941 - 30 mai 1942.

GR 28 P 14 6 Activité des étrangers et des personnes suspectes au point de vue national : notes de renseignements, notes, relevé d'interception postale, comptes rendus, correspondance, notes manuscrites, bulletins de recherches, rapports de gendarmerie, tracts, procès-verbaux de gendarmerie, bulletin d'identification, relevé d'interception postale, avis de recherches, comptes rendus d'arrestation, télégramme, photographies, notices personnelles, relevés d'interception télégraphique, relevés d'interception téléphonique, télégramme, arrêté astreignant à résidence, coupure de presse.

1940-1942

GR 28 P 14 7 Activité des gaullistes et des agents des services de renseignements anglais : comptes rendus d'arrestation, rapports de gendarmerie, comptes rendus, rapport d'enquête technique, notes de renseignements, comptes rendus d'audience, plan, procès-verbaux de gendarmerie, notes manuscrites, tracts, télégramme, inventaires, photographie, correspondance, bulletins de recherches, comptes rendus d'arrestation, circulaire, instructions, fiche des contrôles de la ligne de démarcation, compte rendu de renseignements.

1941-1942

GR 28 P 14 8 Activité des étrangers, principalement des services de renseignements, surtout interalliés, italiens : comptes rendus d'audience, comptes rendus d'arrestation, rapports de gendarmerie, comptes rendus, croquis, notes, bulletins de renseignements, relevés d'interception postale, télégramme, rapport sur les activités politiques espagnoles en France, circulaires, procès-verbaux, bulletin de recherches, fiche de renseignements.

1941-1942

GR 28 P 14 9

Déserteurs de l'armée allemande et de l'armée italienne : notes de service, comptes rendus, procès-verbaux de gendarmerie, notes manuscrites, permis de conduire allemand, correspondance, déclarations, bulletins de renseignements, instructions, bulletin de recherches, fiche d'identité allemande, rapport de gendarmerie, état des déserteurs.

1941-1942

GR 28 P 14 10 - 18 Dossiers individuels

La suite de l'inventaire est accessible en salle de lecture